

CTL du mardi 06 avril 2021

Ce CTL était le 1er tenu depuis la nomination du nouveau Directeur Départemental Xavier DENY. Les organisations syndicales avaient, unanimement, demandé la tenue en urgence d'un CTL pour toutes les questions accueil, NRP, télétravail, campagne IR, etc.....

Le nouveau Directeur a accepté la tenue d'un CTL ce jour, uniquement sur la question de la campagne IR (les autres sujets seront débattus lors du prochain CTL le 27 avril). Et ce CTL, pour lui, était surtout l'occasion d'un échange puisque aucun document de travail n'a été fourni aux représentants du personnel, ni aucun vote demandé sur un quelconque sujet.

Ce CTL se tenait en échange mixte : un seul représentant du personnel par syndicat en présentiel salle Mouret avec Mr DENY, Mmes Exertier et Croizier. Les autres participants étaient en visio (qui reste, force est de le constater, quand même moins pratique pour les échanges).

Après lecture des déclarations liminaires, le Président a répondu et les débats (échanges) se sont poursuivis.

Ainsi, face au manque criant de personnel dénoncé par l'ensemble des représentants du personnel, le Directeur, lui, trouve que désormais, il y a de la visibilité sur les suppressions d'emplois et que quand même, il y en a moins qu'avant !!!!! Changement de Directeur mais pas de cap !!!

De plus, il est difficile selon lui de recruter car le niveau des candidats aux concours a fortement diminué et nous ne pouvons pas engager n'importe qui. Il a concédé, suite à nos remarques, qu'effectivement, il serait bon de se pencher sur le pourquoi de la non-attractivité dans notre Administration !

Sur le sujet et les modalités de l'accueil, il souhaite prendre son temps et qu'on en rediscute courant mai pour une mise en place vers le 1er juillet.

Il reconnaît qu'en ce moment, le pilotage doit-être assez fin entre le télétravail et l'accueil de la part des chefs de service.

Concernant la campagne IR qui débute jeudi 8 avril et à titre transitoire jusqu'à la fin de la campagne IR (compte tenu du contexte sanitaire) :

Les sites urbains (Brioude, Yssingeaux, Monistrol, Le Puy) ouvriront physiquement (APRDV et accueil physique sans rdv) au public **tous les matins de 8h30 à 12h**. L'accueil téléphonique reste inchangé. Les représentants du personnel ont démontré la problématique du Puy Ville qui avait réussi à trouver un équilibre précaire dans la gestion de l'accueil et qui va se retrouver désorganisé et où l'accueil physique va devenir difficile.

Les autres sites ouvriront physiquement (sans rdv) les matins **du lundi au jeudi de 9h à 12h**. L'accueil téléphonique reste inchangé.

Il n'y aura pas de remise en service des ordinateurs « libre-service » dans les sites.

Le public sera filtré à l'entrée (debout à l'entrée et non assis derrière une banque d'accueil) des sites par un vacataire (à Brioude et à Yssingeaux) et un service civique (au Puy).

Et qu'en cas de problème ou de débordement, un cadre sera toujours présent pour gérer. Lorsque nous avons évoqué le fait que le télétravail était fortement incité et que cela paraissait incompatible avec l'accueil proposé, le Directeur a signifié qu'on devait être ouvert et qu'il ferait revenir du monde dans les services pour faire face à cet accueil.

Il a par ailleurs rappelé que si sur un site, un agent se retrouve seul, (à cause des absences télétravail, asa, congés, formation.....), la structure doit rester fermée au public.

Il a aussi précisé que chaque SIP sera équipé d'un micro qui permettra de « prendre la main » sur l'ordinateur d'un contribuable afin de le guider dans ses démarches.

Suite à nos interrogations sur le fait que des agents des SIP seront en renfort du centre de contact mais quid de qui vient en renfort à nos SIP, le Directeur a précisé qu'à cause du Fonds de Solidarité, le PUC ne viendrait pas soutenir le SIP cette année. Il espère que les contribuables utiliseront massivement le numéro national 0809 404 401.....

Il a précisé que les agents des SIP travaillant en renfort pour le centre de contact n'auront pas de prime spécifique (ce dont dispose les agents en centre de contact), mais qu'il ferait remonter cela.

Solidaires Finances Publiques a fait remarquer que le problème, encore une fois, est le manque de personnel. Car, certes nous sommes un service public et devons être ouvert, mais pour cela, il faut nous en donner a minima **les moyens humains.**

Solidaires Finances Publiques a redemandé encore une fois l'installation d'écran d'accueil dans les SIP afin de fluidifier les files d'attente (questions simples, numéros d'information, où se diriger en cas d' APRDV, où se diriger sans rdv.....)

Enfin, sur la question des ASA pour la garde d'enfants. Une note envoyée à tous les agents par la DG en explique le cadre. Pour résumer, les agents ne pouvant trouver une solution de garde pour leurs enfants scolarisés jusqu'en CM2 (pas d'ASA à partir du collège) devront fournir une simple attestation sur l'honneur précisant qu'ils ne disposent pas de moyens de garde (nounou, conjoint, famille.....).

En ASA, attention au risque de se voir faire retirer des congés comme l'an passé ainsi qu'une proportion de jours RTT.

Vos élus Solidaires en CTL :

DUCROQUET Angélique

SOYEZ Noémie-Lucie

CANTAT Stéphanie

PONS Guillaume

GABRIEL Frédéric

DO CARMO Jean-louis

BILLON Sylvain (expert)

